

à ses paroles, finit son récit en déclarant que l'héroïne en est vivante et demeure à Newmarket Heath, où, si quelqu'un a des doutes sur la véracité du fait, il pourra aller les éclaircir.

On ne peut guère faire qu'allusion à la pièce d'Heywood intitulée : *Jean le mari, Tyb sa femme et sir John le prêtre*. Le but satyrique de la pièce, qui est dirigée contre la corruption des mœurs du bas clergé, fait deviner dans quelles relations se trouvent entre eux ces trois personnages ; on n'a qu'à se figurer un fabliau ou un conte de Lafontaine. Il faut remarquer, à la louange du théâtre anglais, qu'il est d'ailleurs très-pauvre en ce genre de petites farces licencieuses, si communes, au contraire, en France à cette époque, et dont l'abondance même sert à caractériser les mœurs de ce temps.

La farce joyeuse de *l'Indulancier, le Frère, le Curé et voisin Prat* rappelle un conte de Desperriers. On sait l'histoire de ce Jean du Portalais, qui, pour faire pièce au curé de Saint-Eustache, s'en va battre du tambourin devant l'église où prêche celui-ci ; plus le tambourin résonne, plus le curé crie, tant enfin, qu'à bout de patience, il descend de la chaire, et va enfoncer la caisse du bateleur. Une lutte du même genre s'établit entre un Indulancier et un Frère quêteur qui ont obtenu du curé la permission de prêcher dans son église. Ses oraisons faites, chacun commence en ces termes :

LE FRÈRE. — *Date et dabitur vobis*. Bon peuple dévot, ce passage des Écritures.....

L'INDULANCIER. — Très-honorés maîtres, je viens vous faire savoir.....

LE FR. — Signifie.... (je parle à ceux qui ne savent point le latin).

L'IND. — Que le pape Léon X m'a accordé de son chef.....

LE FR. — Signifie, dis-je, en bon anglais.....

L'IND. — Et par bulles accompagnées de son seing.....

LE FR. — Distribuez vos richesses parmi les pauvres.....

L'IND. — A toutes sortes de gens, morts ou vivants.....

LE FR. — Et Dieu vous les rendra un jour.

L'IND. — Dix mille années et autant de carêmes d'indulgence.